

# Harcèlement scolaire : sept établissements de Poitou-Charentes récompensés pour leurs actions

[Poitiers](#)

De

- [Agathe Legrand](#)

Mardi 9 mai 2023 à 18:08

Par

- [France Bleu La Rochelle](#),
- [France Bleu Poitou](#)

Mardi 9 mai, les élèves de 7 établissements scolaires de Poitou-Charentes étaient invités au rectorat, à Poitiers, pour la remise des prix "Non au harcèlement". Ils étaient parmi les 101 établissements à avoir réalisé une affiche ou une vidéo de sensibilisation pour cette 10e édition du prix.



*Ils sont une petite centaine d'enfants et d'adolescents, de 7 établissements scolaires de Poitou-Charente, ont reçu leur diplôme "Non au harcèlement" mardi 9 mai. © Radio France - Agathe Legrand*

Les élèves arrivent sagement par groupe, accompagnés de leur professeur. Ils viennent de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres ou de la Vienne... et ont tous réalisé une affiche ou une vidéo pour sensibiliser aux dangers du harcèlement scolaire.

## Le programme pHARe

Même si le prix existe, lui, **depuis 2013**, il s'inscrit depuis 2021 dans le cadre du programme pHARre. Tous les établissements de Poitou-Charentes participent à ce programme qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire grâce à la mise en place de référents dans les écoles.

Mais les professeurs peuvent aussi choisir de **réaliser une affiche ou une vidéo de sensibilisation**, pour participer au prix "Non au harcèlement". Cette année, **101 établissements scolaires** ont tenté leur chance, mais seuls 7 écoles ont finalement été retenues. Les élèves sont d'ailleurs allés chercher leur prix mardi 9 mai, au rectorat de Poitiers.

# Affiches et vidéos pour sensibiliser

Chaque classe a pu mener son projet : l'école Mariette et Henri Gauthier, à Marçay (86) et le collège André Dulin d'Aigrefeuille d'Aunis (17) ont réalisé des affiches.



L'affiche réalisée par les élèves de l'école Mariette et Henri Gauthier (à gauche) et l'affiche réalisée par les élèves du collège André Dulin (à droite) © Radio France - Agathe Legrand

Dans la catégorie **meilleure vidéo de lutte contre le harcèlement**, trois établissements ont été récompensés : l'école primaire Paul Cézanne de Civaux (86), le collège George Clémenceau de Cerizay (79) et le lycée Marguerite de Valois à Angoulême (16).

Enfin, deux établissements ont reçu **un prix spécial** : l'école primaire Les Portes du Marais de Villedoux (17) a reçu le prix de la "prévention contre le harcèlement" et l'école élémentaire Jean Bouchet de Beaugeay (17) a reçu le prix spécial "inclusion" ainsi que le "coup de cœur académique". Elle repart d'ailleurs avec **un chèque de 1000 euros**, offert par la mutuelle MAE, partenaire de l'événement. Ce chèque servira à l'établissement pour mener d'autres projets de lutte contre le harcèlement.

## Un apprentissage

Les enfants et les adolescents sont heureux d'être sélectionnés : "On ne s'y attendait pas... Et puis ça récompense notre travail", souffle Titouan, en 4e au collège George Clémenceau.



La rectrice de l'Académie de Poitiers, Bénédicte Robert, aux côtés de deux enfants de l'école primaire Paul Cézanne à Civaux. © Radio France - Agathe Legrand

Pour leur professeur, l'intérêt est aussi **pédagogique**. Tony Dubois enseigne à l'école primaire Paul Cézanne de Civaux (86). C'est la deuxième fois qu'il fait participer sa classe au prix : "c'était très intéressant de venir à la cérémonie, parce qu'on a pu aussi voir le travail des autres. Je pense que ce que les enfants vont retenir, c'est que quand ils sont à côté et qu'ils voient quelque chose, ils sont responsables, et donc ils ont un rôle important à jouer."

Avec sa classe, il a réalisé un clip vidéo. Les enfants ont écrit les paroles : "Le thème de base, c'était le harcèlement à l'école, mais ils ont pu exprimer tout ce qu'ils avaient sur le cœur."

Les sept productions sont à retrouver [sur le site de l'Académie de Poitiers](#). Maintenant, il faut attendre le 26 mai pour savoir si quelques-uns d'entre eux pourront accéder à la finale nationale, à Paris.